

Moins de voiture en famille : 4 bénéfices à relever le défi

Crèche, école, loisirs, visites à la famille et aux amis... on bouge bien avec des enfants ! Et si on s'organisait pour abandonner parfois la voiture ? À la clé : plusieurs bénéfices.



Moins de voiture en famille

Un parent sur quatre en Wallonie passe plus de 2h sur la route chaque jour, d'après une enquête de la Ligue des familles^[1]. C'est une véritable chaîne de déplacements à assurer. On imagine parfois mal comment combiner tous les trajets quotidiens de la famille sans voiture. Pourtant, cette solution « de facilité » impacte le budget familial et l'environnement. Sans compter les soucis que cela peut poser aux abords des écoles.

On a beaucoup à gagner à préférer d'autres moyens de transport. Petit tour des bénéfices, avec au passage quelques bons plans pour passer à la pratique.

Sommaire :

- [Moins d'impact sur l'environnement](#)
- [Des économies d'argent](#)
 - [Moins \(ou pas\) de frais liés à la voiture](#)
 - [Des transports en commun gratuits \(ou presque\)](#)
- [Des bénéfices pour la santé](#)
 - [Améliorer la qualité de l'air](#)

- [Bouger grâce à la marche et au vélo](#)
- [Des vélos pour tous les goûts et tous les besoins](#)
- [Gain de temps et de convivialité](#)
 - [Partager des trajets grâce au covoiturage](#)
 - [Les pedibus et vélobus](#)
 - [Des services mobilité pour soulager les familles](#)
- [Il y a encore du chemin... Mais on est en bonne voie !](#)
 - [Les parents prêts à changer sous certaines conditions](#)
 - [Encore du boulot au niveau des infrastructures](#)

Et si on abandonnait le réflexe voiture dès que c'est possible ? Trop souvent, on l'utilise sans y réfléchir. Il existe de nombreuses alternatives : covoiturage, transports en commun, rangs vélo, pédibus, vélos adaptés au transport des enfants... Pour commencer, on peut essayer de remplacer un seul trajet régulier par exemple.

> [Écouter les astuces mobilité d'Isabelle et ses 2 fils dans l'épisode 3 de notre podcast « écoconso & vous ».](#)

Moins d'impact sur l'environnement

On émet 2100 kg de CO₂ tous les 15000 km en moyenne^[21]. Pour avoir une idée de ce que ça représente, l'empreinte carbone moyenne d'un Belge est de 12 tonnes par an^[2b] et l'objectif est d'atteindre 6 tonnes d'ici 2030. Autant dire que la mobilité est une des points principaux sur lesquels agir.

> [Lire aussi : Moins rouler en voiture pour préserver le climat.](#)

Chaque kilomètre parcouru sans voiture est une **économie de carburant et moins d'émissions de polluants** (particules fines et oxydes d'azote), **de gaz à effet de serre, de bruit...** Surtout quand il s'agit de petits trajets car, en voiture, **les premiers kilomètres sont les plus polluants**. Les trajets courts sont aussi les plus faciles à effectuer sans voiture.

Évidemment, la marche ou un vélo classique c'est le top. Mais même si on craque pour un vélo à assistance électrique, on peut rouler sans scrupule : le CO₂ évité compensera rapidement l'énergie grise de la fabrication. L'empreinte carbone de la fabrication d'un vélo électrique est 50 à 80 fois plus petite que celle d'une voiture^[2c]. À titre de comparaison, une batterie de vélo électrique a une capacité de 0,5 kWh, tandis que celle d'une batterie de voiture électrique moyenne contient 50 kWh : c'est 100 fois plus (et les plus grosses vont jusqu'à 100 kWh).

Des économies d'argent

Moins (ou pas) de frais liés à la voiture

Avec les **prix des carburants** qui frôlent ou dépassent les 2 € par litre, les économies induites par une moindre utilisation de la voiture font une sacrée différence. Si on parvient à se passer complètement d'une voiture, les économies deviennent énormes, vu les **coûts exorbitants de possession d'un véhicule**.

Des transports en commun gratuits (ou presque)

Les enfants de **6 à 11 ans** ont droit à un **abonnement presque gratuit**, il faut juste payer 5 € pour la carte MOBIB nominative valable 5 ans :

- en Wallonie, l'abonnement Express donne accès à l'ensemble du [réseau TEC](#) ;
- à Bruxelles, l'abonnement gratuit donne accès au [réseau de la STIB](#) (à l'exception de la ligne 12 vers l'aéroport).

Pour le [train](#), les enfants de **moins de 12 ans** :

- voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés ;
- voyagent gratuitement s'ils sont en possession d'une carte famille nombreuse ;
- bénéficient d'une ristourne de 50 % dans les autres cas.

Pour les **excursions**, le [Discovery Ticket](#) permet à tous de bénéficier d'un trajet en train à -50 % et les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement.

En Wallonie, depuis le 1^{er} septembre 2022, **les 18-24 ans**, les plus de 65 ans et les bénéficiaires du statuts BIM ont accès à un abonnement Express (tout le réseau TEC) à **1 € par mois**^[3] L'abonnement se charge sur une carte MOBIB.

Des bénéfices pour la santé

Les déplacements à pied et à vélo ne génèrent aucune pollution et contribuent de ce fait à préserver la qualité de l'air. C'est aussi une bonne occasion de faire un peu d'exercice.

Améliorer la qualité de l'air

Autour des écoles, c'est fondamental. Greenpeace a mené une étude concluant que la qualité de l'air à l'entrée des écoles était préoccupante, voire carrément mauvaise, dans 61 % des 222 écoles testées^[4] L'étude se basait sur des mesures du NO₂. La proximité de la circulation est qualifiée de facteur décisif, en grande partie à cause des véhicules diesel.

Globalement, **la pollution de l'air provoque plus de 7500 décès prématurés par an en Belgique**, d'après l'Agence Européenne de l'Environnement^[5]. Ce sont les particules fines (PM2.5) qui tuent le plus (6548 décès), suivies du dioxyde d'azote (NO₂) et de l'ozone (O₃). Cette pollution est en partie imputable au trafic routier que ce soit par émission directe (particules fines et NO₂) ou par formation de polluants secondaires (comme l'ozone) dans certaines conditions.

Bouger grâce à la marche et au vélo

Alors, on fait quoi ? On enfourche son vélo ou on marche !

Passer à un mode de transport actif, c'est en finir avec la génération « banquette arrière » (« sortir de la maison - monter dans la voiture - descendre de la voiture une fois arrivé ») et profiter d'énormes avantages pour la santé :

- **on réduit la sédentarité** et, en augmentant ainsi l'activité physique quotidienne, on diminue le risque de surpoids et d'obésité, d'après Sciensano^[6]. La sédentarité est un problème de l'humain moderne, lié notamment au travail de bureau et aux déplacements en voiture.
- **on prend l'air** (et l'air extérieur et moins pollué que l'air intérieur, que l'on respire pourtant à longueur de journée...).
- **on se reconnecte à l'environnement** (il fait chaud, il fait froid, ça sent bon, il fait humide, la nature évolue au cours des saisons ...).
- ...

L'activité physique permet d'obtenir une bonne endurance cardio-respiratoire, de diminuer la quantité de tissu adipeux, de diminuer les risques de maladies cardio-vasculaires, d'avoir un meilleur état osseux et une diminution des symptômes de la dépression. Bref, il est important d'instaurer de l'activité physique dès l'enfance et l'adolescence. Opter pour la marche ou le vélo permet d'effectuer un exercice modéré plusieurs fois par semaine, ce qui est même préférable à une grosse dose de sport une fois par semaine^[7].

Cerise sur le gâteau, la pratique du vélo pour se rendre à l'école **augmente la capacité de concentration** des élèves.

> Lire aussi : [Pourquoi c'est si bon de rouler à vélo \(même électrique\) ?](#)

Quid de la sécurité ? Les bénéfices de la pratique du vélo sont supérieurs aux risques d'accidents et d'exposition à la pollution, même si ceux-ci doivent évidemment continuer à être diminués par des politiques adaptées.

> Voir nos conseils : [À vélo, à pied ou en voiture vers l'école, en toute sécurité !](#)

Pas possible de se passer de voiture ? Une astuce est d'utiliser des parkings situés à proximité et de faire la fin du trajet à pied. Ça diminue les embouteillages devant les écoles et c'est évidemment bénéfique pour les parents et les enfants de marcher et de découvrir les alentours de l'école.

Des vélos pour tous les goûts et tous les besoins

Pas encore convaincu par le vélo ? On craint parfois de ne pas être assez en forme pour transporter le poids des enfants en plus du sien (surtout s'il y a des côtes sur le trajet !). Ou on a peur pour la sécurité des plus jeunes qui apprennent à rouler dans le trafic.

Il existe aujourd'hui de multiples **modèles de vélo pour répondre à tous les besoins** : vélos de ville, vélos cargo biporteur (deux roues et caisse à l'avant), triporteur (trois roues et benne à l'avant), longtail (rallongé à l'arrière), électriques ou non... Il est parfois possible de bénéficier de [primes pour acheter un vélo \(électrique\)](#). On a aussi l'embarras du choix pour les **accessoires** comme les sièges vélo, les remorques, les troisièmes roues, les barres de traction...

Ces systèmes permettent de **transporter les enfants (ou les courses) de façon plus sûre et plus facile**. En tant que parent, on profite aussi de tous les bénéfices santé [listés ci-dessus](#) quand on accompagne son enfant à pied ou à vélo. En plus, ça permet de faire une activité sportive pendant les déplacements donc on gagne du temps !

On se renseigne auprès des vendeurs ou d'autres utilisateurs et on n'hésite pas à **tester** ou à **louer**

avant d'acheter.

> Lire aussi : [Comment transporter les plus jeunes à vélo ?](#) et [Nos astuces pour bien choisir son vélo électrique.](#)



La remorque à vélo permet de transporter jusqu'à deux enfants. Photo : [Vinvin F \(CC BY-SA 2.0\)](#)



On peut transporter deux voire trois enfants sur un longtail, un vélo avec un porte-bagages allongé. Photo : [Eracerbe \(CC BY-SA 4.0\)](#)



Le vélo-cargo biporteur permet d'emmener deux enfants.



Le vélo-cargo triporteur permet d'embarquer deux, trois et même six enfants (dépendant des modèles). Photo : [Workcycles \(CC BY-SA 3.0\)](#)



Le "follow me" permet d'attacher le vélo d'un enfant derrière le vélo de l'adulte. Photo : [Umberto Brayj \(CC BY 2.0\)](#)

Gain de temps et de convivialité

Partager des trajets grâce au covoiturage

Si la voiture est indispensable, on pense au co-voiturage. Que l'on soit parent solo ou en couple, conduire les enfants tous les jours à l'école est contraignant. En s'organisant avec d'autres parents, on gagne du temps, on diminue les embouteillages et la pollution et on gagne en convivialité. Que de bénéfices !

On pense aussi au covoiturage pour les activités extrascolaires, le sport, les mouvements de jeunesse...

Le plus facile pour franchir le cap, c'est de **papoter avec d'autres parents** qui ont leurs enfants dans la même classe ou qui participent aux mêmes activités. Il est également possible d'**utiliser une plateforme** comme [Schoolpool](#) (mais elle n'accepte plus de nouvelles écoles). L'objectif de la plateforme est de faciliter l'organisation.

D'autres plateformes comme [Carpool](#) permettent aux étudiants du supérieur de covoiturer vers leur campus.

> Lire aussi : [Quels sites utiliser pour faire du covoiturage ?](#)

Les pédibus et vélobus

On peut se déplacer de manière groupée : des [pédibus](#) et des [vélobus](#) sont organisés dans certaines écoles. Il s'agit d'un **ramassage scolaire encadré par un adulte** pour se rendre ou revenir de l'école à pied ou à vélo, avec un trajet sécurisé et des horaires précis. Cela tourne autour de 15 à 20 minutes à pied ou 5 km à vélo. Même si cela peut être plus long, il y a plusieurs bénéfices :

- il y a moins de voitures ;

- les enfants sont plus actifs et à l'aise dans leur quartier ;
- le trajet permet des moments d'échanges avec les autres ;
- les participants expérimentent la circulation et prennent de bons réflexes ;
- ...

Deux vidéos pour découvrir :

- le pédibus

- et le vélobus

Le pédibus et le vélobus peuvent mener les enfants de la maison à l'école mais aussi de l'**école** à un lieu d'**activité parascolaire** comme une académie. Les enfants gagnent en autonomie. Cela libère les parents de la nécessité de quitter son occupation pour conduire un enfant. En contrepartie, on participe comme parent-accompagnateur quelques fois par an. Cela renforce les liens avec les autres familles. Que du positif !



La marche pour aller à l'école, tellement plus convivial que la voiture !

Des services mobilité pour soulager les familles

La mobilité peut également être un critère dans le choix des activités extrascolaires. Pas toujours

évident de conduire les enfants à gauche et à droite après l'école...

Il existe aussi quelques services pour donner un coup de main dans cette organisation parfois compliquée :

- Dans le Brabant wallon, [Sam drive](#) propose un service de **navettes parascolaires**. Il s'agit d'un transport collectif avec des minivans pouvant accueillir sept à huit enfants pour les accompagner à l'école ou à d'autres activités. Les chauffeurs engagés par Sam drive et le prix du trajet démarre à 5 € par personne.
- Enfin la plateforme d'économie collaborative [Bana](#) vise la mutualisation de tous les moyens de transport : à pied, à vélo, en transports en commun, en voiture. La plateforme **met en relation des parents qui ont besoin d'aide et des accompagnateurs** (70% ont entre 16 et 25 ans) payés pour leur rendre service. Les trajets concernent surtout les déplacements écoles-activités et durent en moyenne 15 minutes pour un coût à partir de **1,75 € par trajet**. Le service est actif dans toute la Wallonie.
- Pour certaines activités, une **navette communale** conduit les enfants de l'école vers leur activité (par exemple à [Manage](#)). À charge des parents de venir les rechercher en fin d'activité.

Il y a encore du chemin... Mais on est en bonne voie !

Les parents prêts à changer sous certaines conditions

Les parents utilisent principalement la voiture comme mode de déplacement pour conduire les enfants (notamment parce que cela facilite la chaîne de déplacements crèche-école-travail-courses...). Mais nombreux sont ceux qui seraient prêts à utiliser les transports en commun, le vélo ou la marche, à condition qu'il y ait des améliorations notables. D'après une enquête de la Ligue des familles^[8] :

- **75 % des parents** interrogés pourraient utiliser davantage les transports en commun à la condition d'une **augmentation du confort, de la fréquence, de la ponctualité et des zones desservies** (arrêts à proximité de la maison et de l'école). Des abribus améliorés pourraient aussi faire pencher la balance.
- pour la marche et le vélo, lorsque la distance le permet, c'est surtout les **aménagements** qui doivent être mieux conçus pour améliorer la **sécurité** :
- **70 % des parents** souhaiteraient utiliser davantage le vélo à condition de disposer de plus de **pistes cyclables** et un renforcement de la sécurité.
- **39 % des parents** demandent des **trottoirs** suffisamment larges et accessibles.

Encore du boulot au niveau des infrastructures

Les politiques de mobilité, aux mains des Régions, visent à augmenter les déplacements à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage...

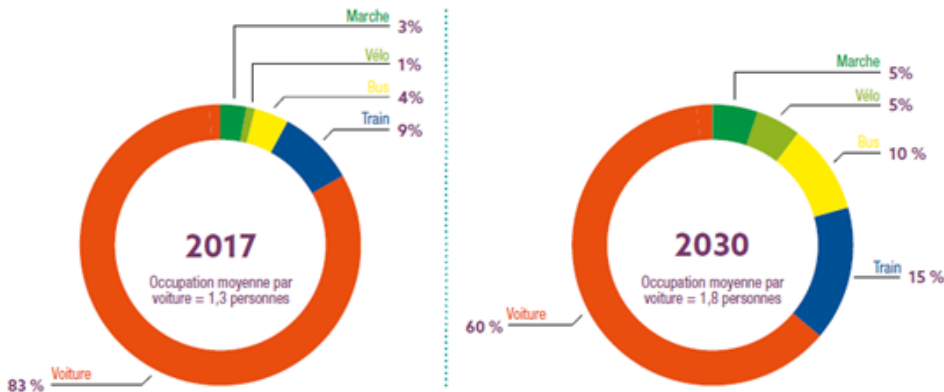
En Wallonie c'est la stratégie FAST :

- **Fluidité** (réduction des embouteillages)
- **Accessibilité**
- **Santé/Sécurité** (réduction de 40 % des émissions liées au transport et réduction du nombre d'accidents)
- **Transfert modal** (augmenter la part modale de la marche, du vélo et des transports en commun).

Elle vise à faire passer la part de la marche de 3 à 5 % et celle du vélo de 1 à 5 %.

OBJECTIFS DE TRANSFERT MODAL POUR LES PERSONNES

En ce qui concerne répartition des parts modales (en km parcourus) pour la mobilité des personnes, il est prévu de tendre vers les objectifs suivants, avec conjointement une réduction de la demande de 5% :



Par exemple, 28 nouvelles [lignes de bus express](#) ont aussi été développées ces dernières années. Elles ont l'ambition de relier rapidement des villes en toute sécurité, avec des bus confortables et qui font peu d'arrêts.

Des budgets conséquents sont consacrés à l'amélioration des itinéraires vélos, notamment le RAVeL. Cependant, la Cour des comptes^[9] indique que la majorité des déplacements se font sur des voiries communales et qu'il n'y a aucune **articulation entre les plans communaux et la stratégie wallonne de mobilité** et que la politique cyclable actuelle est soumise à un risque de non-concrétisation ou d'abandon. Il ne suffit pas de dégager les budgets, il faut également **évaluer l'efficacité**, par exemple mesurer l'évolution du nombre de cyclistes par l'Observatoire wallon de la mobilité et **vérifier que les aménagements prévus ont bien été effectués**.

À Bruxelles, le plan [Goodmove](#) projette de créer 50 quartiers apaisés d'ici 2030 sur un rythme de 5 par an. 10 quartiers apaisés sont déjà réalisés ou en cours de réalisation. Dans un quartier apaisé la circulation est ralentie, libérée du trafic de transit et la place de la voiture est réduite (moins de places de parking, plus d'espace pour les vélos et la marche, des sites propres pour les bus et les trams...). On y pratique le principe STOP :

- priorité d'abord aux **piétons** (Stappers) ;
- puis aux **vélos** (Trappers) ;
- puis aux **transports publics** (Openbaar vervoer) ;
- et enfin aux **véhicules privés**.

La situation évolue donc dans le bon sens mais il y a encore du travail. Pour relever le défi d'une mobilité à la fois plus efficace et plus durable, il faut les efforts de tous : des infrastructures et offre de transports performante ainsi que des usagers prêts à changer leurs habitudes.

[1] Étude la Ligue des familles « [Tais-toi et rame](#) », décembre 2019.

[2] En Belgique les voitures essence émettent en moyenne 140 g CO₂/km et les Diesel 127 g CO₂/km.

Source : [ecoscore.be](https://www.ecoscore.be)

[2b] Sans compter ce qui n'est pas payé par le citoyen comme les services publics.

[2c] ["Entre le vélo et la voiture, une différence stratosphérique d'émissions de CO₂", Libération](#), 8 octobre 2021.

[3] www.letec.be : abonnements à 12€/an + 5€ pour l'éventuelle confection de la carte MOBIB

[4] [Mon air, mon école. Une étude sur la pollution de l'air dans 222 écoles belges](#), Greenpeace, Mars 2018.

[5] ["Belgium – air pollution country fact sheet" sur le site de l'Agence Européenne de l'Environnement.](#)

[6] ["Enquête de santé 2018 : Pratique d'activités physiques" sur Sciensano.](#)

[7] [L'OMS recommande un minimum de 150 minutes d'activité modérée par semaine. Une marche rapide de 2 à 3 km correspond à 30 minutes d'activité physique. Pourtant, nos déplacements à pied dépassent rarement 500 m par jour.](#)

[8] Étude la Ligue des familles « [Tais-toi et rame](#) », décembre 2019.

[9] Voir détails [sur le site de la Cour des comptes.](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://www.ecoconso.be/content/moins-de-voiture-en-famille-4-benefices-relever-le-defi>